



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 12 Avril 2024**

**Délibération n°FL-12/04/24-6**

**Objet : Demande de subvention – Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Anzin**

**Nombre de membres :**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Aubry du Hainaut, légalement convoqué par le Maire le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Mariages;

Sous la présidence de : **Raymond ZINGRAFF, Maire**

**Etaient présents :** Raymond ZINGRAFF, Christophe LECOSSIER, Elisabeth DUBOIS, Jean-Marc GOSELIN, Julie LAI, Jérôme DENYS, Colette DESZCZ, Thierry COCHON, Régis GOFFART, Françoise BONNÉ, Alina GATIER, Thomas GOBLET, Adeline COCHETEUX, Alexandre LECAT, Monika MAYEUX, Jean-Pierre DAMIENS

**Etaient représentés :** Maria PACE donne procuration à Colette DESZCZ, Jean-Pierre LAUDE donne procuration à Jean-Pierre DAMIENS, Yves MAILLARD donne procuration à Monika MAYEUX

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Colette DESZCZ est nommée secrétaire de séance.

**Nombre de votants :**

- Pour : 18 (Mme Cocheteux ne prend pas part à la délibération)
- Contre : 0
- Abstention : 0

**EXPOSÉ :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un dossier de demande de subvention :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers Anzin

Je vous propose une subvention d'un montant de 120€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide du versement d'une subvention d'un montant de 120€ à l'association Amicale des Sapeurs-Pompiers Anzin

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

**Signatures :**

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Signée le 16 avril 2024

Transmis en préfecture le 16 avril 2024

Publié sur le site le 16 avril 2024